

Programme national de lutte contre l'abus d'alcool et de drogues chez les Autochtones

Ayant entamé sa 22^e année d'existence, le Programme national de lutte contre l'abus d'alcool et de drogues chez les Autochtones (PNLAADA) est le principal programme du gouvernement du Canada visant à prévenir l'abus d'alcool et de substances chez les communautés inuites et des Premières nations. Il fait partie intégrante d'une stratégie fédérale globale comprenant des services de traitement en établissement, de prévention, de formation et de recherche.

Le PNLAADA fournit le personnel professionnel, auxiliaire et administratif nécessaire pour soutenir des programmes de prévention, de traitement et de suivi. Il offre d'abord et avant tout des services de traitement non médicaux, à savoir des soins primaires et en post-désintoxication et du counseling. Des volets sociaux et culturels spécifiques aux Premières nations et les Inuits sont aussi des éléments du PNLDA.

L'objectif premier du PNLAADA est d'aider les Inuits et les Premières nations ainsi que leurs communautés à établir et à offrir des programmes visant à faire baisser les taux élevés d'abus d'alcool, de drogues et de solvants chez les populations cibles vivant sur les réserves.

Livré par des organisations inuites et des Premières nations, le PNLAADA est doté d'un réseau de 52 programmes autochtones de traitement, qui comptent environ 700 lits. Il comprend également plus de 550 programmes communautaires de lutte contre l'abus d'alcool et de drogues. Santé Canada fournit des ressources pour 702 postes de travailleurs en prévention communautaire.

Les programmes communautaires appuyés par le PNLAADA varient d'une communauté Inuit et de Première Nations à l'autre, en fonction des besoins de la communauté, de sa taille et de la

disponibilité d'intervenants qualifiés. Le PNLAADA contribue à trois principaux types d'activités:

- **Prévention** – série d'activités de sensibilisation visant à prévenir les graves problèmes d'abus d'alcool et d'autres drogues. Les campagnes de sensibilisation du public, les assemblées publiques, l'élaboration de contenu de programmes d'enseignement portant sur l'abus d'alcool et d'autres drogues, les relations avec les médias ainsi que les événements culturels et spirituels sont des exemples d'activités de prévention primaire.
- **Intervention** – série d'activités visant à traiter les problèmes d'abus le plus tôt possible. Les activités récréatives pour les jeunes, les groupes de discussion, les programmes sociaux, l'orientation vers un programme de traitement, ainsi que les programmes culturels et spirituels Autochtones sont des exemples de types d'intervention.
- **Suivi** – série d'activités conçues pour aider à prévenir les rechutes reliées aux problèmes d'alcool ou d'abus d'autres drogues. Le counseling, les cercles de partage, les groupes de soutien, les interventions d'urgence, les visites de soutien et d'approche, l'orientation vers des traitements de désintoxication ou d'autre nature, les services sociaux et l'aiguillage vers des services de bande sont des exemples d'activités de suivi.

Rapport entre le PNLAADA et la Stratégie canadienne antidrogue

Le recrutement d'intervenants qualifiés pour les programmes et les services de toxicomanie chez les Premières nations et les Inuits est considéré comme une des activités prioritaires du PNLAADA. Une enquête menée en 1999 a révélé que 52 % des intervenants du PNLAADA n'avaient pas fait d'études postsecondaires. L'examen général de 1998 du PNLAADA a permis de relever les problèmes suivants en matière de ressources humaines :

- le contenu de la formation et l'accès à la formation varient selon la province ou le territoire; et



- il y a une pénurie de personnel qualifié tant pour la prévention que pour le traitement.

La Stratégie canadienne antidrogue prévoit 5,3 millions de dollars sur cinq ans pour le support, l'agrément, le recrutement et le maintien en poste d'intervenants dans le domaine de la toxicomanie. Cette stratégie visera à accroître le nombre de programmes de formation agréés en toxicomanie accessibles aux travailleurs des centres de traitement des Premières nations et des Inuits.

Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site:
www.santecanada.gc.ca/sca